

Réunion en la cathédrale de la Canonica

Comme convenu lors de notre dernière réunion confraternelle, nous nous sommes retrouvés en la cathédrale de la *Canonica* pour poursuivre et améliorer notre réflexion sur le thème désormais bien acquis par tous : « *La Paix* ».

Moins nombreux mais tout aussi motivés que lors de notre première rencontre, les confrères présents tiennent à continuer la démarche engagée, et, tout en s'appuyant sur les écrits précédents de *Saint-Joseph* et de *Saint-Charles de Bastia*, s'enrichir de participations nouvelles comme celle rédigée par la Confrérie di *u Santissimu Crucifissu di a Serra*, ou bien encore des productions plus récentes des Confréries de *Santa Croce di Biguglia* et de *Santa Devota di Lucciana*.

Il résulte de cette réunion la volonté d'inscrire notre action dans le temps, dans le temps divin, qui n'est pas celui de l'immédiateté ou de l'action tapageuse sans lendemain, mais celui de l'introspection sereine, de l'humilité retrouvée, de la force tranquille de l'espérance.

Volonté de parler de charité, de charité chrétienne, de *carità*.

Volonté de parler d'amour, de l'amour de son prochain.

Volonté aussi de transformer le vieux réflexe associatif, politique, social, souvent abrupt, en réflexion spirituelle, confraternelle, christocentrique beaucoup plus profonde, en se positionnant hors du temps historique angoissant, et en essayant de faire sien le temps de Dieu.

Et commencer petitement par libérer la parole autour du « vivre en paix ensemble » dans un lieu propice à la discussion libre et démocratique, dans un espace qui n'est ni laïque, ni ecclésial, mais dans un tiers-espace emprunt de temps divin, comme nos *casazze*, et nos oratoires.

Pour être constructive et libératoire, cette prise de parole de tous, chrétiens et non chrétiens, en confiance et en sérénité devra être ritualisée dans le respect du lieu.

Nos anciens l'avaient bien compris, et il n'y a aujourd'hui, rien à réinventer.

Il faut simplement se réapproprier notre culture confraternelle avant qu'il ne soit trop tard.

Et pour cela, penser, sans arrière-pensées, la « libre prise de parole » comme l'acte fondamental de cette réappropriation.

Les confrères présents considèrent que pour donner du sens à ce « *riacquistu* » de la parole, il est souhaitable de l'initier par une importante manifestation religieuse ou par un office glorieux.

La date du 22 février, premier jour du carême (mercredi des Cendres), a été retenue. Egalement proposée, l'organisation d'espaces de libre parole tous les vendredis de la période de carême avant ou après le chemin de croix (modalités et lieu à définir ensemble).

Ces propositions sont à confirmer, et pour ce faire, un comité de pilotage se réunira rapidement. (Heures et lieu à convenir ...)

La présence d'au moins un représentant par confrérie est souhaitable pour donner corps à ce projet qu'ensemble nous avons porté sur les fonds baptismaux.